

L'annuaire des entreprises

Référez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau
ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



BULLETIN DE COMMANDE



Dossier complet à renvoyer
par mail à secretariat@andes.fr

Raison sociale :

Adresse postale :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : N° SIRET :

Prestations (à cocher)

- Forfait « Entreprise » à 1000 €
- Forfait « Start-up » à 500 €

Total à payer :

Interlocuteurs (à remplir)

FACTURATION

Nom - Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

SUIVI DOSSIER

Nom - Prénom :

Adresse mail :

Numéro de téléphone :

Je soussigné, en qualité de, dûment mandaté(e) et agissant pour le compte de la structure ci-dessus mentionnée et pour laquelle j'engage le paiement de la prestation :

- Par virement
- Par chèque

À, le

Signature + tampon

A réception du paiement, la mise en ligne se fera dans un délai de 15 jours ouvrés.
Retrouvez plus d'informations dans les conditions générales de ventes à [la fin du document](#).



L'annuaire des entreprises

Référez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau
ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



BULLETIN DE COMMANDE



Dossier complet à renvoyer
par mail à secretariat@andes.fr

LES ÉLÉMENTS À NOUS FOURNIR

Indiquez le(s) secteur(s) d'activité :

.....

Présentation de l'entreprise (1000 caractères)

Indiquez vos comptes réseaux sociaux

Facebook : LinkedIn :

Twitter / X : Autre :

Pour les photos (3 max)

Veuillez joindre les photos en les nommant avec la légende souhaitée* (réalisation + nom de la collectivité)

* celle-ci sera visible dans l'annuaire.

Pièces à joindre pour soumettre votre dossier par mail :

- > Bulletin de commande complété et signé (page 1 et page 2)
- > Si forfait «Start-up» choisi, un justificatif (incubateur,...)
- > Conditions générales de vente signées
- > Logo d'entreprise HD (différents formats si existants)
- > Les photos légendées HD



L'annuaire des entreprises

Référez votre entreprise auprès des collectivités de notre réseau

ANDES - Association Nationale Des Élus en charge du Sport



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Ce document concerne les relations contractuelles liées à la commercialisation d'un espace promotionnel dans le cadre d'un annuaire d'entreprises réservé aux adhérents de l'association ANDES, et exclut toute intervention s'inscrivant dans le cadre du Code des Marchés Publics. Il respecte notamment les principes d'égal accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence.

Article 1. Champ d'application et portée des conditions générales de ventes : Les présentes conditions générales de ventes sont applicables à tout professionnel disposant d'une activité et de références commerciales (ci-après dénommé « le candidat ») souhaitant acheter un espace de visibilité dans l'annuaire des entreprises 2025-2026. La signature des présentes conditions générales de ventes implique l'acceptation pleine et entière par le candidat des présentes conditions générales de ventes.

Article 2. Détails des prestations : L'annuaire entreprises de l'ANDES 2025-2026 est commercialisé par l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport, association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et par les dispositions du décret du 16 Août 1901, dont le siège social se situe Les Espaces Entreprises de Balma Toulouse, Bâtiment 35, 18 avenue Charles de Gaulle à BALMA (31130) et inscrite au Répertoire National des Associations sous le numéro 422 333 278 00055 (ci-après dénommée « l'ANDES »). En sa qualité de propriétaire de l'annuaire, l'ANDES est seule habilitée à définir les caractéristiques des prestations commercialisées. Pour les consulter, se référer au flyer présentant l'intégralité des prestations.

Article 3. Durée du contrat : Le présent contrat est d'une durée d'un an, et entre en vigueur à la signature du bon de commande.

Article 4. Accès à l'annuaire des entreprises

L'annuaire des entreprises de l'ANDES est un service exclusivement réservé aux adhérents de l'Association. En conséquence, les entreprises référencées ne disposent d'aucun droit d'accès à la page internet de l'annuaire, ni aux informations détaillées qu'il contient, sauf en ce qui concerne la fiche les présentant telle que publiée par l'ANDES. Toute tentative d'accès non autorisé pourra entraîner la suppression de la fiche de l'entreprise concernée, sans remboursement des sommes versées, et sans préjudice d'éventuels recours.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Date et signature :



ANDES - Association Nationale Des Elus en charge du Sport

18 avenue Charles de Gaulle - Bât 35 - 31130 BALMA

05 34 43 05 18 - secretariat@andes.fr - andes.fr

réception, résilier la présente, sans préjudice de dommages et intérêts. L'ANDES ne sera tenue pour responsable, ni ne pourra être considérée comme ayant violé le Contrat, si elle est dans l'impossibilité de respecter quelconque de ses engagements ou délais contractuels pour cause de force majeure et imprévisible, et notamment mais sans que cette liste soit limitative : guerre, émeutes, grève, épidémie ou pandémie, incendie, explosion, inondation, cyclone, tremblement de terre, sabotage, attentat terroriste, ou tout autre événement indépendant de la volonté de l'ANDES et susceptible de compromettre l'exécution du Contrat, pour lesquels le remboursement de la participation forfaitaire versée ne pourra être effectué.

Article 7. Cession du contrat : Le présent contrat étant conclu en considération des qualités du candidat, celui-ci ne pourra en céder le bénéfice, en tout ou en partie.

Article 8. Informatique et libertés : Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'ANDES conserve la confidentialité la plus stricte des données personnelles qui lui sont communiquées à l'occasion de la réservation d'une page de l'annuaire et devra les traiter dans le respect de ladite loi. Les données à caractère personnel transmises à l'organisateur par le candidat font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par l'ANDES pour le traitement de la demande de la prestation. L'ANDES s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers autres que ses partenaires chargés du traitement de la demande de la prestation. L'ANDES pourra toutefois être amené à communiquer ces données pour répondre à une injonction des autorités légales. Toute personne physique, justifiant de son identité, peut exercer son droit d'accès, de rectification et/ou de suppression des informations la concernant et figurant dans les bases de données de l'organisateur, sur demande adressée par courrier et adressée au siège de l'ANDES.

Article 9. Règlement des litiges : L'ANDES et le candidat s'efforceront de régler à l'amiable toute difficulté résultant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes conditions générales de ventes. A défaut d'y parvenir dans un délai de trente (30) jours, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents. De convention expresse, compétence est donnée aux tribunaux compétents du siège de l'ANDES pour connaître toute contestation ou litige portant sur l'interprétation de la présente.



Dossier complet à renvoyer
par mail à secretariat@andes.fr

 **ANDES**
Le Réseau Sport des Collectivités Locales